

La Brève du DAC de la Nièvre

Sur le territoire

Première évaluation intermédiaire du Plan Antichute Régional

L'Agence Régionale de Santé (ARS), le Pôle de Gérontologie et d'Innovation (PGI) et la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté sont engagés depuis 2022 dans le plan antichute des personnes âgées. Une première évaluation intermédiaire a eu lieu à Dijon, en présentiel, le mardi 16 janvier 2024.

Un enjeu sociétal majeur

Aucune chute n'est banale, encore moins la première. Il nous appartient également de lutter contre le déni de la chute. Chaque année, 2 millions de chutes de personnes de plus de 65 ans sont responsables de 14 000 décès et de plus de 130 000 hospitalisations en France. La Bourgogne Franche Comté totalise quant à elle plus de 500 décès et 8 000 séjours hospitaliers. Les chutes, lorsqu'elles ne sont pas létales ou invalidantes, entrainent des répercussions psychologiques et sociales importantes. Elles peuvent en effet être vécues très difficilement car elles sont souvent synonymes de rupture et de perte d'autonomie. Un autre facteur sociétal est à prendre en compte : la population française vieillit et le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera de 2,4 millions d'ici à 2030. Il devient urgent d'agir pour prévenir les chutes et diminuer leur gravité.

Nous comprenons alors pourquoi cette problématique devient un enjeu de santé publique majeur. Car les chutes ne sont pas une fatalité. Le ministère en charge des Solidarités a pris en compte le besoin fort d'orientations, de priorités, d'engagement au niveau de l'Etat afin que chacun puisse ensuite agir sur les différents territoires.

Un objectif ambitieux et des axes de travail clairement définis

L'objectif principal du plan antichute en BFC n'est pas des moindres : réduire de 20% les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024. Cela signifie gagner des années de vie en bonne santé, donc augmenter la capacité d'autonomie des personnes âgées, diminuer le nombre d'hospitalisations, ce qui aura un impact économique non négligeable pour la collectivité.

Pour ce faire, le collectif antichute BFC a su mobiliser à grande échelle les professionnels de santé en réunissant 80



acteurs publics et privés de la prévention des chutes des personnes âgées dans un comité de pilotage plénier et en impliquant 148 partenaires sur le terrain autour de 16 fiches-actions. Les dispositifs et acteurs antichute ont été recherchés dans chacun des départements de BFC et regroupés selon les 5 axes de travail suivants :

- Savoir repérer les risques de chutes et alerter: 3566 évaluations/repérages ont été conduits en modalités innovantes ; de nouvelles coopérations ont été engagées ; une nouvelle action ICOPE et de nouveaux parcours ETP antichute hôpital ville ont vu le jour ; un parcours antichute en zone rurale (Nièvre) continue développement et engage de nombreux acteurs volontaires et dynamiques. Un point d'attention est ici fortement requis : Ces plan d'actions sont grandement dépendants des financements alloués. Après 2024 le modèle économique et la rigueur évaluative de ces actions sont fortement compromis,
- Aménager son logement et sortir en toute sécurité : 320 personnes âgées ont déjà été accompagnées par la Technicothèque. Notre région a fait l'objet d'une promotion coordonnée de Ma Prime ADapt',
- Des aides techniques à la mobilité faites pour tous : l'objectif étant de capitaliser sur

Mouvements des pros

Bienvenue

Au **Dr Odille Marie**, médecin salarié du Conseil Départemental à la maison de santé de **Lormes**.

Au **Dr Pirer Olivia**, qui vient de s'installer en tant que médecin généraliste libéral à la MSP de **Cosnes-Cours-Sur-Loire**.

Mouvement dans le département

Le **Dr Rakotobe Hanta**, ORL, a quitté le CHAN pour s'installer à la Maison des Spécialistes de Nevers.

Départ

Bonne retraite au **Dr Maitre François** qui exerçait en tant que médecin libéral à **Vézelay.**

Information



Nous vous informons de la modification des coordonnées téléphoniques du CIDFF58. Vous pouvez désormais le contacter au

03 45 52 31 14

Offres d'emplois

La MDPH de la Nièvre recrute deux



Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV)/ Faciliteur

L'ARS Bourgogne Franche-Comté souhaite déployer ces nouveaux profils de professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de chaque département et mettre en place un réseau régional.

Les faciliteurs de projet de vie ont pour mission de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de handicap, dans une posture d'écoute et de questionnements, en garantissant la neutralité des échanges.

Les faciliteurs de projet de vie feront partie de la Communauté 360 mise en place dans la Nièvre et portée par la MDPH.

Merci d'envoyer vos CV et lettre de motivation à : secretariat.mdph@nievre.fr

Plus d'infos sur www.pole-emploi.fr



l'existant et de partager au plus grand nombre les expérimentations conduites avec succès. Il s'agit ici de rechercher des modèles d'économie circulaire des aides techniques,

- L'activité physique, meilleure arme antichute; 60 EHPAD ont recueilli des formations et ateliers d'APA professionnels et résidents. Il s'agit du sport santé sur prescription médicale, du programme OMEGAH mais également la recherche interventionnelle combinant repas fortifiés et activité physique,
- téléassistance pour tous.

opérateurs sont nombreux et diversifiés en Bourgogne-Franche-Comté, il s'avère donc important de procéder à une évaluation des dispositifs existants.

L'état des lieux régional fait ainsi apparaître dynamiques remarquables, importe de prendre en considération, de faire connaître et d'appuyer. C'est pourquoi le Projet Régional de Santé Bourgogne-Franche-Comté a érigé le Plan antichute en priorité d'action, dans le respect des choix de vie de chacun.

Le Centre Hospitalier Pierre Loo recrute un

Coordonnateur du Proiet



En lien avec les acteurs concernés, assurer le pilotage opérationnel du PTSM (mise en œuvre, suivi du déploiement, des actions et des indicateurs, contractualisation avec l'ARS).

Animer et préparer les travaux liés à l'instance de gouvernance du PTSM (animation des réunions, organisation administrative : logistique, invitations, préparation des supports, restitutions).

Contribuer à / accompagner la mise en place des actions du PTSM, en veillant à intégrer l'ensemble des partenaires des champs sanitaires, médicosociaux, sociaux, les usagers et leurs proches, les institutions concernées.

Déployer les outils nécessaires à la réalisation de la mission (reporting, annuaires). Il rend compte de l'avancée des travaux régulièrement au COPIL PTSM, après validation de la Direction et contribue à la préparation du programme annuel. Il établit annuellement un bilan de l'activité de la plateforme et transmet les données chiffrées nécessaires à l'évaluation des actions du PRS.

Plus d'infos sur www.pole-emploi.fr

À DÉCOUVRIR

Dans le cadre de la journée du 16 janvier 2023 dédiée au bilan intermédiaire du Plan régional Antichute de Bourgogne Franche Comté, nous avons réalisé une vidéo explicative des actions menées par l'association Santé Droit Pour Tous et dont la coordination est réalisée par le DAC 58.



Flascher moi pour découvrir la vidéo

Globule, une solution pour simplifier les échanges entre professionnels

Proposé par l'ARS BFC dans le cadre du déploiement de la e-santé, Globule a été pensé pour simplifier les échanges entre les différents professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux intervenant autour d'un patient. Cette solution gratuite est disponible sur Smartphone et tablette. Elle permet l'échange d'informations de manière sécurisée et en mobilité.

Globule

Les fonctionnalités de Globule :

- La fonction Journal facilite les échanges entre intervenants au sujet d'un patient. C'est un véritable cahier de transmissions. Vous pouvez saisir des notes, dicter des messages ou joindre une photo. Chaque note a un niveau d'importance et de confidentialité. Si les notifications sont activées sur votre smartphone, vous êtes immédiatement informé de l'arrivée de nouvelles informations.
- Discutez aussi « hors contexte patient » grâce à la fonction **Conversation**. Elle vous donne la possibilité de discuter directement avec une personne choisie ou au sein d'un groupe, qu'il soit ouvert à tous ou fermé (permettant d'en limiter l'accès et de n'avoir que les personnes intégrées au groupe),
- La fonction Documents permet de sauvegarder et partager avec les autres intervenants des documents médicaux, sociaux ou administratifs. Scannez directement des documents en pdf. Associez à chaque document une importance et une confidentialité spécifiques,
- Une fois le dossier de votre patient créé, ajoutez à tout moment d'autres intervenants, qu'ils soient professionnels ou liés à une structure. Ces intervenants participeront avec vous aux échanges autour de la
- La fonction Constantes permet la traçabilité en temps réel pour optimiser le suivi médical. Le suivi des constantes à domicile se fait généralement sur support papier ou



dans un logiciel qui ne permet pas le partage des informations. Le cercle de soins peut accéder à cette fonction et le médecin peut suivre la santé de son patient,

- L'application Web de Globule vous permet de partager et consulter les informations sur vos dossiers patients, depuis n'importe quel ordinateur, sans installation,
- Vous pouvez indiquer vos absences, ainsi les autres utilisateurs sauront que vous n'êtes pas en mesure de répondre aux sollicitations,
- Vous pouvez indiquer le niveau de priorité de l'information que vous souhaitez partager. Grâce à un code couleur disponible vous pouvez indiquer le degré d'urgence de la demande que vous formulez.

Le DAC 58 vous présente Globule

Si vous souhaitez une présentation de Globule, Christine Vincent, référente e-santé de la Nièvre, se tient à votre disposition. Vous pouvez la contacter afin de fixer un rendez-vous sur le lieu de votre choix.

Contact: christine.vincent@dac58.com 06 48 05 36 53



Directeur de la publication : Mme Maria Michel Rédaction en chef : Mme Gaëlle Tabordet Conception éditoriale et graphique, mise en pages : DAC 58

Courriel: info@dac58.com